



# INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE DES ÉTABLISSEMENTS CONCHYLICOLES

Ronan Pasco – responsable Pôle Mer et Littoral

*Une autre vie s'invente ici*



# Le périmètre du Parc



## Contexte



- Des activités maritimes très présentes sur le territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (environ 200 établissements conchylicoles)
- Un contexte réglementaire, économique et sanitaire important
- Une réflexion sur l'architecture des bâtiments présente au sein :
  - du Comité régional de la Conchyliculture
  - de la Charte du Parc naturel régional
  - De la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer

# Pourquoi le Parc naturel régional ?



- Collaboration historique entre le Parc et le Comité régional de la Conchyliculture
- Le Parc est co-animateur de la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer, notamment du GT « Stratégies Littorales » dans lequel se trouve le paysage
- Une réunion technique avec les partenaires potentiels du projet a eu lieu en juin 2018

# Plan de paysage

## Enjeux



- Préservation du foncier ostréicole
- Préservation des paysages et de l'environnement des établissements conchylicoles
- Adaptation du bâti et surfaces extérieures aux évolutions techniques et contraintes économiques de la profession et réglementaires (sanitaire et droit du travail notamment)
- Intégration des problématiques d'indépendance énergétique

# Objectifs



Création d'un guide méthodologique pour une intégration ARCHITECTURALE et PAYSAGERE des établissements conchylicoles.

Le guide : une approche méthodologique, un mode d'emploi de la conduite du projet et non une solution clé en main de type catalogue, chaque situation étant différente.

Ses grandes lignes potentielles :

Avant-propos : contexte et enjeux

Mode d'emploi : réglementations et préconisations

Constitution du dossier : marche à suivre et pièces constitutives

# Objectifs



- Partir du guide réalisé par le CAUE du Morbihan en 1994
- Visites de terrain pour voir de bons et mauvais exemples, et surtout recueillir les besoins et contraintes des professionnels
- Réalisation du guide, avec l'accompagnement d'un bureau d'études en architecture et paysage
- Possibilité de s'appuyer sur une école d'architecture et/ou de paysage type ENSAB

## Quel territoire ?



- Le guide sera élaboré sur la base du territoire du Parc naturel régional
- Transférabilité du guide à l'ensemble du Morbihan, voire l'ensemble de la Bretagne

# Budget Prévisionnel



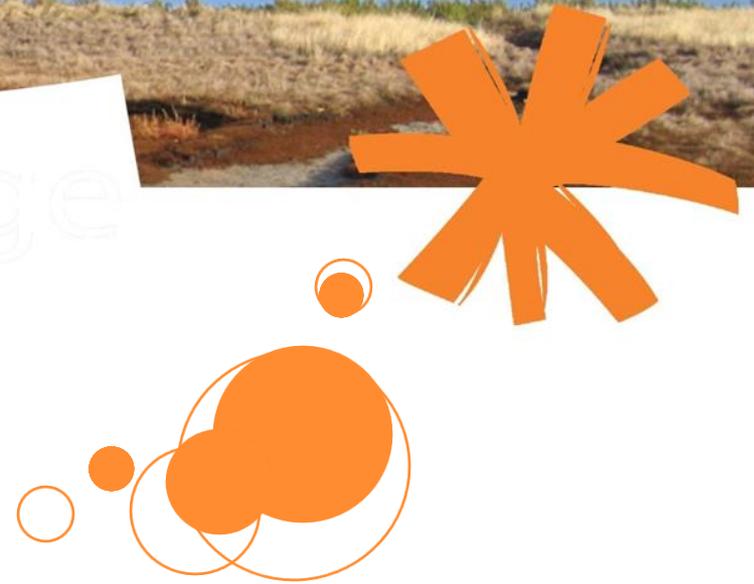
## Dépenses

• Edition du guide	5 000
• Frais de déplacement	3 000
• Frais salariaux : animation et coordination	12 000
• Frais de fonctionnement (forfait 15%)	1800
• Bureau d'études	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>61 800</b>

## Recettes

• FEAMP DLAL	24 720
• Région	24 720
• Parc naturel régional	12 360
<b>TOTAL</b>	<b>61 800</b>

Plan de Paysage



**Merci de votre attention**